ROUBAIX

NOS PRIMES

Voir plus loin nos Bons-Primes.

Avec 6 BONS et 2 fr. 90, on a droit à 6 Couteaux *indémanchables.*

Avec 10 BONS et 3 fr. 50, on a droit à 18 pièces de table : 6 *cuillères, 6 fourchettes, 6 cuillères à café.*

Coopérative « La Paix »

13, 75, 76, 78, boulevard de Belfort, Roubaix

La plus importante coopérative de la région du Nord.

BOULANGERIE, CHARBONS, EPICERIES, COUTELLERIE, QUINCAILLERIE, etc.

Marchandises de première qualité

Panification soignée

La seule coopérative de Roubaix qui distribue gratuitement des secours à ses coopérateurs malades, blessés, en chômage ou en grève.

CINQ MILLE PAINS distribués gratuitement en une seule année.

Importants bénéfices partagés tous les six mois.

Chronique municipale

EN SORTANT DU GUIGNOL

La majorité du Conseil municipal a fait preuve vendredi soir d'une éducation très avancée dans le domaine de la goujaterie ; il est réellement indigne de la population roubaisienne, d'être représenté par des « gens du monde » aussi mal élevés que ceux qui nous donnèrent vendredi l'audition de leur répertoire choisi et considérablement varié.

Il est profondément regrettable aussi de constater que certains conseillers, dans le but de voir leurs interruptions et leurs mots spirituels (imbéciles) reproduits par la presse cléricale, hachent le discours de leurs adversaires de mots injurieux, voire même calomnieux. C'est un état d'esprit qui est un reste de la boulange et contre lequel on ne saurait trop s'élever : tant pis pour les « M'as-tu vu » et les cabotins de la *politique, mais nous sommes* qu'on a mieux à faire au Conseil municipal que de s'injurier.

On pourrait également mettre un peu de retenue dans le « passage de peigne dans les cheveux » auquel on se livre avec un débordement vraiment indécent. Vendredi soir, MM. Eugène Motte, Edouard Motte, Sayet, Leblanc, Chatteleyn, etc., tout ce monde s'est congratulé, félicité, complimenté, et admiré à qui mieux mieux. J'ai vu le moment où « Cho l' Basse », réveillant M. Cousu, allait l'inviter à chanter un vivat .

Ce sont là chiqué et cabotinages méprisables qui ne sauraient soulever que le mépris chez les électeurs sérieux.

Dans ce concert de hurlements contre lequel nous venons de nous élever, les soli sont remplis avec brio, par le fausset de M. Noyelle, le bourdon de M. Lepoutre, la clarinette de M. Ségard, et la voix céleste de M. Dubois ; l'accompagnement incombe à M. Browaeys, au lait Rousseau, au chevalier Bayart ; c'est naturellement M. Motte qui bat la mesure la première, du moins : l'orchestre bien dressé marche ensuite tout seul.

Et puisque nous parlons de M. Noyelle, plaignons-le de se glorifier aussi maladroitement de sa collaboration au « Roubaisien », la plus infâme boîte à ordures, le recueil le plus abject que jamais stercoraire ait créé pour déshonorer une plume....

Il y a des gloires qu'il est préférable de décliner : n'insistons pas, et M. Noyelle eut été bien inspiré, — il en conviendra en lui-même sans doute, — en tournant sept fois sa languette avant de parler. Glissons et éloignons-nous vite de ces parages.

Notre examen nous amène à parler de M. Chatteleyn, l'honorable M. Chatteleyn comme on dit à Chicanous-City !

Cet estimable produit cléricalo-républicain a parlé longuement, haineusement et obscurément .

Au lieu de démontrer à ses adversaires qu'ils étaient dans l'erreur, et lui dans la vérité, naturellement ; il a préféré bafouiller dans le vague, agrémentant de temps à autre sa plaidoirie « pro domo » de méchancetés qui faisaient se pâmer d'aise et trépigner d'enthousiasme, les petits jeunes gens des patronages catholiques que surveillait M. le secrétaire particulier du maire-député, dans la salle réservée au public.

Et *quand M. Chatteleyn,* — l'honorable M. Chatteleyn, — a eu bien éjaculé pendant un long quart d'heure, afin sans doute d'établir qu'il avait parlé pour ne rien dire, il déclara : « tout démonstration du reste », serait superflue..... n'est-il pas vrai ! »

Et puis, il y a eu le coup de l'Hôpital, que l'honorable M. Chatteleyn s'entend à faire sortir, avec des larmes dans la voix : il nous l'a fait sept fois, — exactement — vendredi soir. C'est sur ce cheval malade que notre Don Quichotte s'embarque dès maintenant pour la lutte électorale. Et comme il craint que sa monture ne le désarçonne, notre cabotin de la *toge s'essaie à l'avance à se tenir* en selle : il a beau faire, rien ne les préservera, ni lui, ni *ses amis,* de la culbute honteuse de la pelle formidable, l'année prochaine.

P. S. — Que M. Chatteleyn, — l'honorable *M. Chatteleyn* — nous pardonne de le comparer au héros de Cervantès : « Si parva licet componere magnis », a dit Virgile ; M. Chatteleyn aura le bon esprit de consentir au désir exprimé par le poète, en notre nom.

G. LESUR.

—o—

Pour le Sanatorium

La commission chargée de l'examen des enfants dont les parents ont sollicité leur admission au Sanatorium de Saint-Pol, a procédé à cette visite, hier après-midi.

MM. les docteurs Bachman et Faidherbe ont examiné 288 candidats en présence de M. Chatteleyn, adjoint au maire.

90 garçons et 60 filles ont été acceptés pour le départ du 1er juillet.

55 garçons, 34 filles, ont été ajournés, faute de place, mais admis en principe pour le départ du 1er août.

25 garçons et 20 filles ont été ajournés pour autres motifs.

4 enfants ont été acceptés pour être hospitalisés par l'administration des hospices.

—o—

Un commencement d'incendie

Samedi matin, vers 10 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré à l'usine Allart et Cie, Grande-Rue.

Le feu avait pris naissance dans le séchoir, où il n'y avait heureusement que peu de laine.

L'alarme a été donnée par le personnel de l'usine qui, après une demi-heure d'efforts, a réussi à éteindre le feu ; les dégâts sont insignifiants.

—o—

Les Rentes des Travailleurs

Chez Alfred Bayart, une soigneuse, Maria Bouche, 25 ans, demeurant au Blanc-Seau (Tourcoing), rue de l'Eglise, 3, un éclat de bois lui est entré sous l'ongle en ramassant des déchets.

10 à 12 jours d'incapacité de travail.

— Chez Motte et Meillassoux frères, un teinturier, Cornil Antoine, 36 ans, demeurant, 17, rue Desaix, s'est brûlé les pieds en vidant un seau d'eau bouillante.

15 à 20 jours d'incapacité de travail.

—o—

Un amant brutal

Hier matin, vers 11 heures, Henri Bayart ayant blessé sa maîtresse, Marie-Clémence Déclippèle, âgée de 36 ans, demeurant rue de Lannoy, 125, en lui portant des coups de pied, de poing et de tisonnier, *a été mis en état d'arrestation.*

Il sera écroué lundi à la maison d'arrêt de Lille.

—o—

Institut Sévigné

Voici la listedes élèves qui ont obtenu leur brevet élémentaire :

Jeanne Canonne, Jeanne Châtelain, Laure Christmann, Cécile Declercq, Germaine Doors, Sophie Ghiot, Yvonne Isoré, Renée Jacqz, Rose Kétels, Maria Lausard, Marthe Lefebvre, Zoé Pouette, Berthe Priau, Fanny Prum, Marguerite Prum, Zoé Verclytte.

—o—

Autour de la Cavalcade

Voici les résultats financiers de la cavalcade : Dons en nature des sociétés ou personnes ayant bien voulu se charger des chars, Mémoire. — Collectes faites pour couvrir les frais de la cavalcade, 31.065 fr. 50. — Vente albums et programmes, 5.000 fr. — Quêtes, 21.649 fr. 30. — Vente de 28.000 médailles en savon du Congo, ayant produit 6.498 fr. 40 — (Dans cette somme sont compris : Le prix coûtant net de ces médailles, 2.800 fr. — Les débours et frais des vendeurs, 372 fr. — Total, 3.172 fr. dont M. Valssier fait abandon au profit de l'Œuvre du nouvel hôpital. — Total, *64.213 fr. 20. —Montant approximatif des dépenses,* 44.086 fr. 60. — Reste, 20.126 fr. 60, qui seront versés à l'Hôpital.

—o—

Concert public

Voici le programme des concerts qui seront donnés le dimanche 28 juin courant, au Parc de Barbieux, de 4 heures et demie à 6 heures et demie, et le jeudi suivant, sur la place de la Liberté, de 8 heures et demie à 10 heures du soir, par la Grande Harmonie.

1re partie. — 1. Allegro militaire. XXX. — 2. Ouverture de Phèdre. Massenet. — 3. Noce Gasconne. Lacome. *a.* Carillon nuptial ; *b.* Aubade à la mariée ; *c.* Défilé nuptial.

2e partie. — 4. *Taint pour petite flûte. Coquelin.* — 5. Manon. Massenet. — 6. Phaëton, poème symphonique. Saint-Saëns.

Lundi 29 Juin et Mercredi 1er Juillet. VENTE RECLAME aux *Galeries Lilloises,* LESSIVEUSES galvanisées, 48 litres, 4 fr. 95.

Informations et Communications diverses

L'AFFAIRE DREYFUS. — Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 9 heures 45, la servante de M. René Dreyfus, rue Pauvrée, 48, a découvert sur la fenêtre du domicile de son patron, quinze fausses cartouches avec douilles du fusil Lebel, marquées 1893, et une cartouche au *millésime 1890* perculée mais néanmoins munie de sa balle.

UN PIANO AMBULANT. — M. Gérard, instituteur, rue St-Vincent-de-Paul, a rencontré jeudi, boulevard d'Armentières, un piano d'enfant en ballade.

MALADE DANS LA RUE. — Jeudi soir, vers 6 heures, un journalier, Achille Hoving, 48 ans, demeurant à Tournai, est tombé malade Grande-Rue. Amené sur un chariot au poste central, il y a reçu les soins de M. le docteur Bernard qui l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

IL FAUT SE METTRE EN REGLE. — Procès-verbal a été dressé contre Marie Collenier, veuve Coulsart, 54 ans, cabaretière, rue du Chemin de fer, 13, et Caudel Louisa, 26 ans, servante, pour défaut de certificat réglementaire.

CE QUE L'ON TROUVE. — M. Nys Paul, cabaretier, rue de Tourcoing, 90, a trouvé dans son estaminet une reconnaissance du Mont-de-Piété.

LA GUERRE AUX TOUTOUS. — Il a été mis en fourrière hier neuf chiens ; 12 contraventions ont été dressées.

OFFICE COLONIAL. — Le secrétaire de la Chambre de Commerce de Roubaix vient d'être désigné comme membre correspondant de l'*Office Colonial,* annexé au Ministère des Colonies.

Il est chargé en cette qualité de fournir sur place, à ceux qui lui en feront la demande, tous renseignements utiles concernant chacune de nos Colonies.

Dans ce but, l'Office Colonial a mis à sa disposition une collection de notices et publications du plus haut intérêt pour le commerce et l'industrie. Ces documents seront communiqués par lui, à *toute personne désireuse de les consulter.*

TRAVAUX MUNICIPAUX. — Le service de la voirie a délivré des autorisations de bâtir à M. Demoucron, rue du Collège, 89, pour une maison, rue de Lannoy ; M. H. Blanchot, boulevard de Beaurepaire, 104, pour une maison, boulevard Gambetta ; M. J. Landrieux, rue Ste-Thérèse, 49, pour trois maisons, rue de Tunis ; MM. C. et J. Pollet, rue Nain, 38, pour une usine, rue de Beaumont.

Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien

Les membres du Parti ouvrier socialiste Roubaisien sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire, ce matin, à dix heures très précises, au *siège,* 104, *rue de l'Alma.*

Ordre du jour : 1. Admission de nouveaux membres. — 2. Election d'une commission financière. — 3. Examen de la situation de la politique locale. — 4. Compte-rendu du Congrès de Dunain.

Le secrétaire général :
H. CARRETTE.

TOUS NOS VENDEURS Délivrent nos Primes
Remettre Bons de Argent

ÉTAT CIVIL

de Roubaix du 27 juin 1903

Naissances. — Georges Dedecker, rue Delespaul, 49. — Louis Chantry, rue de Denain, cour Ghesquière, 1. — Henri Delescluse, rue de la Perche, cour Lampe, 3. — Adolphine Hiroux, rue Leverrier, cour Bernard Spriet, 11. — René Lecart, rue Saint-Jean, 118.

Décès. — Elemine Deboosere, 51 ans, sans profession, rue Decrême, 84. — Céline Simon, 30 ans, ménagère, rue de Wasquehal, cour du Brondeloir, 6. — André Dhellemmne, 1 an, rue Cavier, 64. — Marie Hamy, 42 ans, ménagère, rue Gallilée, 7. — Marie Couque, 15 ans, sans profession, rue Lacroix, cité Immobilière, 23. — Angèle Vanaendre, 7 mois, rue Blanchemaille. — Marie Vanaudenhove, 20 ans, ménagère, rue de Tourcoing, 56. — Charles Flamen, 79 ans, sans profession, rue de l'Hospice, 5.

Il n'y a que les GALERIES LILLOISES, 45, rue Nationale, Lille, pour pouvoir offrir à leurs clients, un choix de plus de 25.000 CHAPEAUX DE PAILLE de tous genres et de tous prix.

TOURCOING

Rixe entre douaniers et fraudeurs

Avant-hier soir, vers 3 heures, les douaniers Cases et Thiebaut, de la brigade du Risquons-Tout, se trouvaient de faction près de la ferme Van Eslande, territoire de Neuville-en-Ferrain, à 1200 mètres de la frontière.

Ils virent venir à eux quatre individus pris de boisson, qui les insultèrent et les provoquèrent.

Les douaniers voulurent procéder à leur arrestation. Une rixe s'ensuivit. Pour y mettre fin, les douaniers firent mine de faire usage de leurs armes, ce que voyant les individus prirent la fuite.

L'un d'eux fut arrêté et conduit au poste de douanes de Neuville. Pendant qu'on l'interrogeait, un des agresseurs revint se camper devant le bureau. Il fut à son tour arrêté.

Celui-ci est un nommé Henri Vanstenkiste, 22 ans, journalier, né à Halluin. L'autre est un sieur Charles Godefroy, 29 ans, tisserand, né et demeurant à Tourcoing.

Au moment où on allait les diriger sur la gendarmerie, vers 8 heures et demie du soir, les deux prisonniers, surexcités par la boisson, firent une telle résistance qu'il fallut les ligoter et les placer sur une voiture servant au transport des bestiaux.

Godefroy et Vanstenkiste sont tous deux fort mal notés. Ils ont été transférés hier après-midi à Lille par les soins de la gendarmerie.

Au cours de la bagarre, vendredi, le douanier Cases s'est foulé le pied droit. Il a reçu les soins du docteur Huriez.

—s—

GRAVE ACCIDENT A L'ETABLISSEMENT DES BAINS

Un grave accident est survenu hier matin, vers onze heures et demie, à l'établissement municipal de bains en construction rue du Printemps.

Un ouvrier de M. Dhalluin, entrepreneur, le nommé *Victor Doclot,* 30 ans, maçon, demeurant à Roubaix, chez Duhem, angle des rues Decrême et du Coq-Français, se trouvait à 10 mètres d'élévation sur une muraille de l'établissement, quand lâchant soudain le câble sur lequel il tirait pour fixer un treuil, Doclot perdit l'équilibre et vint s'abîmer sur un sommier en fer pour retomber ensuite dans le sous-sol.

Relevé par ses camarades et transporté à l'Hôtel-Dieu, le malheureux ouvrier reçut les soins des docteurs Dewyn et Caudrelier, qui constatèrent qu'il avait la jambe gauche cassée, le nez brisé, et qu'il était atteint de plaies au crâne.

Les praticiens craignent des lésions internes. L'état de Doclot est très grave.

—o—

L'ESCROQUERIE AU CHEQUE

La police a mis la main, hier, sur un audacieux escroc, nommé Louis Colin, 18 ans, originaire de Bordeaux, et se disant comptable à Paris.

Cet individu s'était présenté dans différentes maisons de la ville pour louer une chambre, notamment chez M. Lefebvre-Six, coiffeur, Grande-Place, et chez M. Devailly, cabaretier, rue de Lille. Il *s'offrait de payer à l'avance le montant de la location,* et présentait, pour solder, de faux chèques de la succursale de Lille du Crédit Lyonnais qu'il disait être payables soit au Comptoir National d'Escompte, rue Carnot, soit à la Banque de France, soit encore dans divers établissements financiers de Lille. *Il demandait qu'on lui remît en* espèces la différence sur le chèque présenté.

Malgré sa belle allure, l'escroc ne réussit pas auprès de M. Lefebvre, ni de M. Devailly, dont l'attention fut mise en éveil.

Plus crédule, M. Raulin, cafetier, place Notre-Dame, à qui l'escroc loua une chambre, accepta un chèque de 200 francs et remit à Colin 40 francs de monnaie.

Mais la police, informée des démarches du chéquard, *s'était mise à sa recherche et, dans l'après-*midi d'hier, Colin était mis en état d'arrestation par le sous-brigadier Lorthiois.

Conduit devant M. Proix, commissaire du 1er arrondissement, l'escroc passa des aveux. Fouillé, il fut trouvé porteur d'une cinquantaine de chèques *en blanc portant la firme «Succursale du Crédit* Lyonnais », de reçus et d'autres papiers.

On trouva également sur lui un article du *Petit Parisien,* signalant les agissements semblables de deux escrocs opérant à Paris, dans les 16e et 17e arrondissements, et intitulé « Le coup du chèque ».

La police suppose que Colin — qui se nommait primitivement Bertin, enfant de mère inconnue, et légitimé par un sieur Colin — est l'un des escrocs signalés par la presse parisienne.

M. Proix, commissaire de police, a entendu six témoins.

Colin a été écroué à la permanence, en attendant d'être transféré, lundi matin, à Lille.

Voilà au moins un jeune homme qui promet !

—o—

Anciens sous-officiers et soldats

Aujourd'hui dimanche 28 juin, à 5 heures précises du soir, réunion générale trimestrielle de la Société des Anciens Sous-Officiers et Soldats, au siège, « Café de la Presse », rue Desurmont, 45.

Ordre du jour : Cotisations : Propositions diverses : Sortie du 14 juillet et Retraite aux flambeaux la veille.

—o—

Vol d'un porte-monnaie

M. Henri Valaké, marchand de lait battu, rue Colbert, a déposé une *plainte contre un nommé* Jules Vanhoutte, 16 ans, bâcleur, sujet belge, sans domicile, qui lui aurait volé un portemonnaie contenant de 5 à 6 francs.

—o—

Les rentes des travailleurs

Chez Masurel-Leclercq, filateur, une soigneuse, Hélène Desrumeaux, 19 ans, rue du Chemin-de-fer, 178, a eu l'annulaire et l'index gauches *raffilés* par le peigne de son métier ; l'incapacité de travail sera de un mois au moins.

— Chez Alphonse Pollet, fabricant, un efflocheur, Léopold Enolegers, 16 ans, rue Delobel, 1, a eu la main gauche prise dans son métier ; trois semaines d'incapacité de travail.

— Chez Masurel-Leclercq, un cardeur, Paschal Prévost, 26 ans, domicilié au Touquet, a eu l'annulaire gauche pris dans un engrenage ; 15 jours d'incapacité de travail.

— Dans la maréchalerie Mispreuve, un frappeur, Ivo Coen, 23 ans, rue de Metz, 5, a reçu un coup de pied de cheval sur la cuisse droite ; 15 jours d'incapacité de travail.

Informations et Communications diverses

ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé vendredi aux Halles : marée, 1150 kilos ; moules, 100 kilos ; beurre, 40 kilos ; fromages, 10 kilos ; amandes vertes, 40 kilos ; pêches, 50 kilos ; fraises, 250 kilos ; pois, 20 kilos ; asperges, 45 bottes ; pommes de terre, 1200 kilos ; salades, 400 ; artichauts, 500.

CONTRAVENTIONS. — La police a dressé contraventions contre Alphonse S..., 43 ans, rattacheur, rue des Girondins, pour ivresse publique ; Albert V., 27 ans, ouvrier de fabrique, rue Descartes, 45, pour violences légères et Jérôme C..., 31 ans, homme de peine, rue de Menin, pour ivresse publique et bris d'objets mobiliers.

EXPULSES. — La gendarmerie a conduit hier après-midi à la frontière deux expulsés dont une femme.

LA CHASSE AUX CHIENS. — La charrette à chiens a fait une nouvelle sortie hier matin : 5 « cabots » ont été capturés. Une contravention a été relevée.

LA FOIRE. — Le marché ordinaire forcément déplacé à cause de la foire Saint-Christophe, aura lieu, le 2e lundi de ladite foire, rues de l'Industrie, Verte et du Casino. Les marchands pourraient s'y installer à partir de 4 heures du matin.

LES ETRANGERS A TOURCOING. — Du 22 au *27 juin, il est arrivé à Tourcoing 13 hommes,* 9 femmes et 4 enfants.

Par contre, il en est parti 9 hommes, 13 femmes et 13 enfants.

UNION TOURQUENNOISE. — Une agréable surprise attendait à la répétition de mercredi *soir, les trois monitteurs de l'Union Tourquennoise* qui ont obtenu dernièrement à Douai, leur diplôme de professeur de gymnastique.

Avant de commencer la répétition, M. Frère, président, *félicite devant tous les gymnastes réunis* et en leur nom, MM. Paul Beuque, Charles Leman et Jules Lecoutre, de leur récent succès qui fait le plus grand honneur à leur chef, M. Delannoy, et rejaillit sur toute la société.

Leur diplôme de professeur est la juste récompense de plus de dix années de travail et de dévouement à la noble cause de la gymnastique.

Il est heureux de pouvoir aujourd'hui les remercier et leur offrir, en souvenir, trois magnifiques bronzes que la commission de la société a choisis dans la collection des prix remportés dans divers concours.

S'adressant ensuite aux jeunes sociétaires, M. Frère est heureux de leur offrir ces trois gymnastes en exemple.

Il profite de la circonstance pour leur rappeler que le concours de Maubeuge est proche : l'Union *Tourquennoise* aura devant elle de redoutables concurrents ; il faut que tous, grands et petits, aient à cœur de maintenir à la société l'excellente réputation qu'elle s'est acquise.

Le discours du président a été vigoureusement applaudi par tous les gymnastes.

Fin de saison aux GALERIES LILLOISES. Prix extrêmement avantageux en CONFECTIONS pour DAMES et MODES.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 27 juin 1903

Naissances. — Leman Léa, rue de la Croix-Blanche, 134. — *Gruart Henri, rue du Vélodrome, 124.*

Publications de mariage. — Benoist Adelson, sans profession, rue de Roubaix, 148 et Honoré Aline, sans profession, rue de l'Industrie, 10. — Destailleur Alphonse, domestique à Mouscron et Leman Julie, doubleuse, rue de Soissons. — Duvillier *Alexandre, trieur, rue du Brun-Pain* et Breyne Hélène, soigneuse à Roncq. — Equinet Victor, tripier, rue du Moulin, 116 et Lauridan Julienne, ménagère, rue du Brun-Pain, 332. — Grimonprez Pierre, garçon brasseur, rue du Laboureur, 6 et Van Beth Nathalie, journalière, rue du *Laboureur. — Pollet Alphonse, sans profession,* rue de Gand, 27 et Ternynck Magdeleine, sans profession à Roubaix. — Rosseneur Henri, vannier, rue St-Jacques, 71 et Withouck Stéphanie, cuisinière, rue de Lille, 166. — Rousseau Louis, magasinier, rue du Laboureur, 1 et Dupret Maria, soigneuse, rue Achille-Testelin, 13. — Spillaert Constant, magasinier, rue de Lorraine, 9 et Paris Palmyre, retordeuse, rue Croix-Blanche, 26. — Vandeveun César, foulonnier, rue Colbert et Berra Hélène, brodeuse rue du Laboureur. — Frenaut Gustave, rattacheur, rue des Plats et Allard Marie, doubleuse, rue Colbert. — Simoens Lucien, peigneur, rue des Bonnets, 65 et Goddefroy Stéphanie, soigneuse, rue du Centre, 8.

Décès. — Vandorne Jean, 69 ans, rue du Triangle, 23. — Crombez Sophie, 68 ans, rue des Anges, 15. — Derhur Joséphine, 68 ans, rue Nationale, 122. — Holvoet Charles, 44 ans, rue de Roncq, 134. — Pamelart Druon, 43 ans, rue Quételin, 11. — Scalbert Elise, 51 ans, rue de l'Epine, 12.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du docteur Vatel. Une boîte de tablettes du docteur Vatel est expédiée franco contre 1 fr. 35 adressés à H. BERTHIOT, rue des Lions, 14, Paris.

CADEAUX UTILES Voir nos Primes Découper les Bons

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

MUSIQUE MUNICIPALE. — Les musiciens sont priés de se trouver au local, à 3 heures et demie, pour la sortie en ville, suivie de bal, dans le jardin de la salle des Fêtes.

TOMBOLA. — *Par arrêté préfectoral,* la Musique Municipale est autorisée à organiser une tombola pour son nouveau diapason.

De nombreux lots sont déjà offerts par de généreux donateurs.

VISITE DE CAMBRIOLEURS. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des voleurs se sont introduits chez M. Demailly, cabaretier, rue de l'Alouette, 12, en cassant un carreau de vitre.

Après avoir tout fouillé, ils ont enlevé six kilos de beurre, valeur 16 fr. 80, 2 portemonnaie contenant à peu près un franc, une chaîne en argent de 10 francs, deux montres de dame en argent, dont voici les numéros : 26212 et 30034 ; l'une d'elle a un encadrement rouge.

Les malfaiteurs sont partis par la porte de la cour. Ce n'est qu'hier matin, en se réveillant, que Mme Demailly s'est aperçue du vol.

LYS

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Un ouvrier menuisier de la maison Alfred Lardet, menuisier à Lannoy, Henri Volscarius, 44 ans, demeurant à Lannoy, étant occupé dans une maison en construction à Lys, est tombé d'une échelle et s'est fait des contusions.

15 jours d'incapacité de travail.

WATTRELOS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un porteur de bière de la brasserie Union Roubaix-Wattrelos, Louis Caqueraemen, demeurant rue de Leers, plaçait un tonneau dans la cave de M. Duhamel, rangée de l'Enfer, quand, par suite d'un faux mouvement, le tonneau lui échappa et lui tomba sur la jambe gauche qui fut contusionnée.

MONTRE TROUVEE. — Un habitant du Crétinier, M. Achille Decuyper, demeurant rue Saint-Vincent-de-Paul, a trouvé une montre qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

WASQUEHAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal de Wasquehal se réunira en *séance extraordinaire le mardi 30 juin,* à 8 heures du soir.

Ordre du jour : 1. Achèvement des chemins vicinaux ordinaires ; (avis du Conseil). — 2. Classement et répartition de dépenses d'entretien du chemin numéro 144. — 3. Bureau de bienfaisance. *Compte administratif et de gestion de l'exercice* 1902. Etablissement du budget additionnel 1903 et primitif 1904. — Fête du 14 Juillet 1903 ; vote d'un crédit supplémentaire. — 5. Inauguration du groupe scolaire de Lepreau.

LANNOY

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES. — Hier ont eu lieu, sous la présidence de M. Bourbon, les examens du certificat d'études primaires pour les filles des écoles publiques du canton de Lannoy. En voici les résultats : Inscrites, 86. — Présentes, 79. — Admissibles, 70. — Admises définitivement, 65.

Les prix départementaux ont été décernés comme suit : 1er, Durot Geneviève, de Willems ; 2e, Boyart Aline, de Lys-lez-Lannoy.

LE NORD

LILLE

ACCIDENT MORTEL

Hier, vers quatre heures du matin, deux employés du chemin de fer trouvèrent près de la gare le cadavre d'un inconnu.

Immédiatement ils avertirent les agents de service Mounnier et Guérard.

Ceux-ci trouvèrent en effet au pied du rempart entre les quais de la gare et le fossé des Elites, le cadavre inanimé d'un inconnu qui paraissait être un ouvrier.

A cet endroit, le rempart domine le fossé d'une dizaine de mètres environ et ça et là se trouvent des pieux taillés en biseau.

L'homme était littéralement empalé à l'un de ces pieux. Il était accroché par la ceinture la tête en bas, touchant le sol. Une petite mare de sang stagnait au pied du poteau. Le cadavre fut transporté aussitôt dans la salle d'examen médical de la gare et le commissaire administratif fut averti.

M. le docteur Bleuzé inspecta le mort, que nous avons d'ailleurs pu voir.

Il portait une fracture à la base du crâne *et une à la colonne vertébrale, chacune étant* suffisante pour déterminer la mort. A la tempe gauche et à l'œil droit ainsi qu'à la cuisse, il portait également la trace de chocs violents.

Mais sur lui, on ne trouva ni argent, ni papiers permettant d'établir son identité.

Le cadavre est reconnu

La police après quelques recherches retrouva la piste du décédé. Il se nomme Léon Valié, célibataire, originaire de Neufchatel-en-Braye (Seine-Inférieure).

Vallé travaillait en qualité de terrassier sur la ligne Ascq-Baisieux.

Vendredi ayant touché sa quinzaine, il vint à Lille avec deux de ses camarades. Tous trois firent de copieuses libations à travers les cabarets les plus mal famés de Lille. Le soir venu, incapables de retrouver la chambre qu'ils avaient retenue, ils se séparèrent vers 11 heures.

Mort accidentelle

Un moment, l'hypothèse d'un crime avait été émise de ce fait que l'on ne trouvait sur le cadavre, ni papiers, ni argent.

Les deux camarades de Vallé furent recherchés. On en retrouva un, le nommé Camille Cudeuil, travaillant sur la ligne d'Ascq. L'autre, également terrassier n'a pas reparu encore. Il est breton et se nomme Povel.

Cudeuil put établir un emploi exact de son temps, ses dires vérifiés furent reconnus exacts.

D'ailleurs, l'enquête conduite par M. Langlais, commissaire spécial à la gare, a démontré que la mort était accidentelle. Dans ces conditions Vallé a été conduit à la morgue. Il sera enterré aujourd'hui sans avoir été soumis à l'autopsie.

—o—

Brelan de tramway

Hier, à onze heures du matin, le nouveau car électrique F, assurant le service Lille-Roubaix, est resté en panne par suite de la rupture du trolley.

On essaya vainement de le remorquer. Et bientôt, sur la voie obstruée les cars vinrent s'aligner, immobilisés.

Il en vint ainsi huit. Cela pour l'amusement des badauds et l'exaspération assez légitime des voyageurs pressés et, on le conçoit, pas contents.

—o—

Tombola Boldoduc

La tombola organisée au profit de la veuve de notre artiste lillois, s'annonce comme un grand succès.

Les organisateurs ont su réunir plus de deux cents œuvres d'art signées par nos grands peintres ou aquarellistes de la région du Nord.

Un certain nombre de ces œuvres sont exposées en ce moment dans notre hall.

Nous invitons instamment les amateurs d'art à venir visiter cette remarquable exposition, *et à se procurer, soit au gardien du* hall, soit à nos porteurs, des billets de cette sensationnelle tombola.

On peut, moyennant 50 centimes, se procurer deux bien douces émotions : soulager une infortune imméritée, et devenir possesseur d'une belle œuvre d'art.

—s—

Enfant disparu

Vendredi soir, Mme Sonneville, demeurant rue de Condé, fit des observations sur sa conduite à son jeune fils, Maurice, âgé de 14 ans. Très sensible, le jeune homme sortit pour ne plus revenir.

La pauvre mère, toute éplorée, est venue hier à la police demander qu'on l'aide à retrouver son enfant.

Voici son signalement : il paraît avoir 16 ans ; teint bis ; vêtu d'un veston et d'un pantalon gris-ardoise. Maurice Sonneville est parti sans chapeau.

—o—

En s'amusant

Paul Minne, 13 ans, demeurant rue de Bapaume, *cité Faidherbe,* 20, s'amusait vendredi soir avec ses camarades, sur les remparts, près de la porte de Valenciennes.

Poursuivi par un autre garçon, Minne s'échappa, mais dans sa course il fit un faux-pas et tomba, se blessant sérieusement au genou droit.

Relevé par des passants, le pauvre enfant après avoir reçu les soins d'un docteur, a été transporté dans une voiture d'ambulance à l'hôpital Saint-Sauveur.

—o—

Chef-d'œuvre à voir

Dès demain lundi sera exposé chez M. Bureau, graveur, 6, rue Esquermoise, un magnifique objet d'art qui vraiment mérite d'être vu.

Il consiste en une lyre en fer forgée à la main, offerte à M. Doutrelon de Try, notre sympathique compatriote lillois dont le dévouement à la cause de la musique est connu de tous.

Au dire des connaisseurs, cette lyre, par l'harmonieuse justesse, de ses proportions, par le fini et la recherche de son exécution constitue un véritable tour de force. Elle mesure d'ailleurs o m. 90 sur o m. 60.

Nous l'avons pu voir et véritablement elle est merveilleuse. Elle se compose de deux chimères retenant une guirlande de roses et deux palmes raccordées, l'une formée d'un rameau d'olivier et l'autre d'une branche de chêne. Le symbolisme en est des plus heureux. La musique est bien en effet la paix dans le travail.

Une plaque apposée au bas de l'œuvre porte ces mots : « Les artistes et sociétés musicales belges à M. DOUTRELON DE TRY ».

Ce chef-d'œuvre d'une valeur réellement grande a été dessiné et exécuté par M. Thonard *artiste forgeron, à Huy (Belgique).*

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Odieuse agression à Armentières

Jeudi soir, vers onze heures et demie, le nommé Auguste Porez, 36 ans, tisseur, rentrait chez lui, en compagnie de son beau-père, quand, passant devant l'estaminet du *Bœuf,* Porez invita son parent à prendre une consommation.

A l'intérieur de l'estaminet se trouvaient divers clients et, en majorité, des bouleangers de la ville d'Armentières. Porez, qui a appartenu jadis, en qualité de secrétaire, à la coopérative ouvrière l'Avenir, engagea une connaissance, M. Mazeman, à prendre une chope au comptoir.

Porez entendit tout à coup derrière lui un consommateur qui disait : « Tous les coopérateurs sont des voleurs ! » Il se retourna et, se croyant visé, il lui fit observer qu'il était inutile d'insulter les gens sans les connaître. Au même moment, le même individu et deux de ses amis, assis à la même table, se ruèrent sur le malheureux Porez qu'ils assommèrent sur place à coups de talon.

Le cabaretier vint au secours de la victime et parvint, non sans peine, à le délivrer de l'attaque des forcenés.

Vingt personnes se trouvaient dans l'estaminet et il est pénible d'avouer que pas un seul consommateur n'eut la franchise de s'opposer à un pareil acte de sauvagerie.

Porez se releva, poursuivi par les forcenés, et vint s'affaisser dans le cornior de l'estaminet, aveugle par les coups de talon et les coups de poing qu'il avait reçus.

Il parvint cependant à se traîner jusqu'au bureau de police, toujours assailli par ses agresseurs.

Il a porté immédiatement plainte.

Il s'est fait examiner par le docteur Briquet, qui a déclaré une incapacité de travail de 15 jours au moins. *Le docteur n'a pu se prononcer sur la gra*vité de la blessure que la victime porte à l'œil gauche, celui-ci *étant absolument clos et horriblement* tuméfié d'un coup de talon.

Porez porte encore au front une large cicatrice qui fut coupe l'arcade sourcilière. L'œil droit est contusionné. Le corps est couvert d'ecchymoses.

M. le commissaire de police a ouvert une enquête et a convoqué, vendredi soir, au bureau de police, les auteurs supposés de cette inqualifiable agression.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

BRUAY-SUR-L'ESCAUT

LES MEFAITS DE LA PEDALE. — Le nommé Charles Brouillard, boulanger, rentrait chez lui en vélo.

A un tournant, il ne fut plus maître de sa vitesse et arriva dans un groupe d'enfants, dont l'un fut projeté dans le fossé, l'autre sur le sol.

Ce dernier a été contusionné à la tête et a dû recevoir les soins d'un médecin.

ESTREUX

SUSPENSION DU MAIRE. — M. Hunet, maire *d'Estreux, vient d'être suspendu de ses fonctions.*

Il aurait refusé de remplir les prescriptions de la loi du 31 mars 1903 relatives à l'amélioration des retraites des ouvriers mineurs.

DENAIN

RENTES DES TRAVAILLEURS. — Les accidents ci-après se sont produits à l'usine de Denain de la Société Anonyme des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin.

En réparant le treuil d'un pont roulant, le nommé Emile Dubo, âgé de 20 ans, ajusteur, demeurant rue de Villars, à Denain, a été blessé à la main gauche. — 15 jours d'incapacité de travail.

— François Bourgeois, âgé de 26 ans, rattrapeur, demeurant à Roulx, a été blessé au médius